



La Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu

GOÛT DE CHLORE DANS L'EAU : CONSOMMATION SANS RISQUE

Depuis quelques temps, il y a dans l'eau distribuée à votre résidence un goût de chlore plus présent. La Régie de l'AIBR tient à vous rassurer que l'eau demeure potable.

Ce goût de chlore plus présent résulte d'une plus grande quantité d'azote dans l'eau brute provenant de la fonte des neiges. L'azote, à cause du couvert de glace sur la rivière, ne réussit pas à dégazer et réagit avec le chlore pour donner un goût peu agréable à l'eau.

Pendant cette courte période, la Régie de l'AIBR vous conseil de remplir une carafe d'eau et de la conserver au réfrigérateur, au bout de quelques heures, le chlore devrait s'évaporer.